

## SÉANCE DU 15 JANVIER 2020

Le dix janvier deux-mille-vingt, il a été adressé à chaque conseiller une convocation pour une réunion qui aura lieu le quinze janvier deux-mille-vingt à dix-neuf heures.  
Le Maire.

**PRESENTS :** MME NASSIVET – M. BOURAIN – M. COLIN – MME DOUMERET – M. GIRAUD  
MME GOURAUD – MME LAPRADE – MME MARTIN – M. MIOT – MME LOIZEAU  
M. ROUZEAU – MME ZITOUNI

**EXCUSE :** M. LEROYER

**ABSENTS :** M. DUBOIS – M. LATIMIER – M. GRUCHY

**SECRETAIRE :** MME ZITOUNI

Madame le Maire ouvre la séance et demande au conseil l'autorisation d'ajout d'un point de délibération : «Construction d'une chaufferie collective automatique à énergie renouvelable bois – attribution des marchés de travaux ». Le conseil municipal valide ces modifications d'ordre du jour.

### **I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2019**

2019-12-15\_052

**Le compte-rendu du précédent conseil du 15 décembre 2019** a été communiqué aux conseillers municipaux qui en ont pris connaissance.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 15 décembre 2019.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

### **II – PROJET DE SALLE MULTI-ACTIVITÉS – MODIFICATIONS DE L'ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX**

QUESTION 1

2020-01-15\_001/1.1

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 décembre 2017 décidant d'engager la construction d'une salle multi-activités et l'aménagement du parking,

Vu la délibération du 9 mars 2018 attribuant le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage à la SEMDAS,

Vu la délibération du 16 mai 2019 arrêtant le coût d'objectif définitif au montant de 759 750 € HT (coût des travaux hors options-PSE).

Considérant que la SEMDAS avait lancé le 8 juillet 2019 une consultation, dans le respect des dispositions de l'article L.2123-1 du code de la commande publique, selon une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par le pouvoir adjudicateur, pour l'exécution des travaux de construction de la salle multi-activités,

Considérant le rapport d'analyse des offres remis par le Maître d'œuvre le 12 novembre 2019, il a été décidé d'attribuer les lots aux sociétés suivantes ayant présentées les offres jugées économiquement les plus avantageuses, conformément à la délibération du 12 décembre 2019

- Lot 1 - Terrassement / Vrd : entreprise EIFFAGE pour un montant de 144 810,00 € HT
- Lot 2 - Gros œuvre : entreprise GUILLEBAUD BATIMENT pour un montant de 225 075,24 € HT pour l'offre de base et de 435,00 € HT pour la Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE) « Feuillure et pose du coffre du brise soleil à lames orientables »
- Lot 3 - Charpente métallique : entreprise BOUQUET pour un montant de 34 950,00 € HT
- Lot 4 – Couverture métallique : entreprise H2O pour un montant de 21 310,50 € HT
- Lot 5 - Etanchéité : entreprise H2O pour un montant de 12 740,40 € HT pour l'offre variante
- Lot 6 - Menuiseries extérieures aluminium : entreprise AGC SIGLAVER pour un montant de 52 676,50 € HT pour l'offre de base et de – 1 501,00 € HT pour la PSE « Brises Soleil Orientables »
- Lot 7 - Menuiseries intérieures bois : entreprise ESPRIT BOIS pour un montant de 62 029,73 € HT pour l'offre de base et de 1 767,60 € HT pour la PSE « Blocs portes stratifiés »
- Lot 8 - Cloisons, doublage, plafond : entreprise PARIS pour un montant de 43 326,45 € HT hors PSE
- Lot 9 - Plafond décoratif : entreprise REVS'PLAFONDS pour un montant de 7 859,00 € HT

- Lot 10 - Chape : entreprise BG SOL pour un montant de 15 029,75 € HT
- Lot 11 - Revêtement de sol carrelage : entreprise VINET pour un montant de 14 063,49 € HT
- Lot 12 - Revêtement de sol souple : entreprise SOLINOME pour un montant de 16 855,62 € HT
- Lot 13 - Peinture : entreprise G3 BATIMENT pour un montant de 15 562,94 € HT
- Lot 14 - Electricité courants forts & faibles Chauffage : entreprise SYNERTEC pour un montant de 52 853,00 € HT pour l'offre de base et de 2 894,00 € HT pour la PSE « Alarme anti-intrusion »
- Lot 15 - Ventilation / Plomberie / Sanitaire : entreprise MISSENERD QUINT B pour un montant de 71 921,89 € HT pour l'offre de base et de 6 077,32 € HT pour la PSE « Centrale de traitement d'air de type double flux »
- Lot 16 - Nettoyage : entreprise HYGIA CORDE pour un montant de 1 200,00 € HT
- Lot 17 - Plantations, mobiliers : entreprise CARRE VERT pour un montant de 34 474,93 € HT hors PSE

Considérant que l'entreprise GUILLEBEAUD attributaire du lot 2 - Gros œuvre n'a pas fourni, sous le délai demandé, les documents requis conformément aux articles L 2141-1 à L 2141-6 du code de la commande publique,

Considérant que l'offre de l'entreprise ERC HARRANGER d'un montant de 224 597,54 € HT pour l'offre de base et de 925,78 € HT pour la Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE) « Feuillure et pose du coffre du brise soleil à lames orientables » arrive en seconde position dans le classement des offres les mieux disantes établi par la maîtrise d'œuvre,

Considérant le montant du marché attribué à l'entreprise ESPRIT BOIS sur le lot 7 - Menuiseries intérieures, par correction d'une erreur matérielle, le montant du marché attribué est de 62 029,73 € HT pour l'offre de base et de 1 767,60 € HT pour la PSE « Blocs portes stratifiés »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**1/ ATTRIBUE** le marché de travaux à l'entreprise ERC HARRANGER pour le lot 2 – Gros œuvre pour un montant de 224 597,54 € HT pour l'offre de base et de 925,78 € HT pour la Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE) « Feuillure et pose du coffre du brise soleil à lames orientables » ;

**2/ PORTE** le montant de la PSE « Blocs portes stratifiés » du lot 7 - Menuiseries intérieures attribué à ESPRIT BOIS à 1 767,60 € HT ;

**3/ AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération ;

**4/ AUTORISE** la Présidente Directrice Générale de la Société d'Économie Mixte pour le Développement de l'Aunis et de la Saintonge, mandataire, à signer les marchés de travaux ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

POUR : 12

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

### **III – CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE COLLECTIVE AUTOMATIQUE A ENERGIE RENEUVELABLE BOIS – ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX**

*QUESTION 2  
2020-01-15\_002/1.1*

Madame le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour la construction d'une chaufferie collective automatique à énergie renouvelable bois. Cette consultation a été divisée en 6 lots :

- Lot n°1 - Maçonnerie - Terrassements – VRD (estimation : 48 900 € HT)
- Lot 2 - Charpente Bardage (estimation : 6 100 € HT)
- Lot n°3 - Couverture (estimation : 9 500 € HT)
- Lot n°4 - Serrurerie (estimation : 7 700 € HT)
- Lot n°5 - Peinture (estimation : 3 500 € HT)
- Lot n°6 - Chauffage et réseau de chaleur (estimation : offre de base : 91 149.00 € HT pour une chaudière de 150 KW, PSE n°1 : - 6 500.00 € HT pour diminuer la puissance de la chaudière à 120 KW, PSE n°2 : + 2 600.00 € HT pour la mise en place d'une vanne deux voies en cascade entre la chaufferie bois et la chaudière fioul)

Lors de la commission d'ouverture des plis qui a eu lieu le 11 octobre dernier, il a été constaté que :

- 5 entreprises ont répondu pour le lot 1
- Aucune offre n'a été reçue pour le lot 2, le lot étant donc infructueux
- 2 entreprises ont répondu pour le lot 3
- 1 entreprise a répondu pour le lot 4
- 3 entreprises ont répondu pour le lot 5
- 4 entreprises ont répondu pour le lot 6

Il a donc été décidé par délibération du 13 novembre 2019 de relancer une consultation pour le lot 2 – Charpente Bardage. Une offre a été reçue.

Après analyse des offres par le maître d'œuvre, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de retenir les entreprises suivantes pour la construction d'une chaufferie collective automatique à énergie renouvelable bois :

- Lot n°1 - Maçonnerie - Terrassements – VRD : DELTA CTP pour un montant de 72 228.14 € HT
- Lot 2 - Charpente Bardage : Bouteiller Menuiserie pour un montant de 9 853.28 € HT
- Lot n°3 - Couverture : H2O Etanchéité pour un montant de 7 210.24 € HT (offre de base sans variante libre)
- Lot n°4 - Serrurerie : Océan et Bois pour un montant de 7 270.00 € HT
- Lot n°5 – Peinture : Madéco pour un montant de 2 470.28 € HT
- Lot n°6 - Chauffage et réseau de chaleur (estimation : Missenard Quint pour un montant de 102 796.19 € HT (offre de base sans PSE n°1 ni PSE n° 2)

*POUR : 12*

*ABSTENTION : 0*

*CONTRE : 0*

**L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la session close.**

**La séance est levée à 19h30.**

**Liste des présents à la séance 15 janvier 2020**

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
Marie-Gabrielle NASSIVET		François MIOT	
Sébastien BOURAIN		Sylvie LOIZEAU	
Stéphane COLIN		Éric LATIMIER	
Maryvonne LAPRADE		Sébastien GIRAUD	
Danielle GOURAUD		Jérôme DUBOIS	
Patricia DOUMERET		Benoît LEROYER	
Dalila ZITOUNI		Rébecca MARTIN	
Yves ROUZEAU		Sandy GRUCHY	

**Table des matières séance du 15 janvier 2020**

I	APPROBATION COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/12/2019		2019-12-15-052
II	PROJET DE SALLE MULTI-ACTIVITÉS MODIFICATIONS DE L'ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX	(QUESTION 1)	2020-01-15_001/1.1
III	CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE COLLECTIVE AUTOMATIQUE A ENERGIE RENOUVELABLE BOIS ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX	(QUESTION 2)	2020-01-15_002/1.1

